

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 MARS 2009

Le 19 mars 2009 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/03/2009

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Monsieur Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE adjoint, Mesdames, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Pierre GAGNERE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUZEZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Cécile CELETTE à Mme Martine OLLIVIER

Excusé : M. Gérard CORDIER à M. Robert BOSSY

Absent :

M. Thierry ANDRE a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 5 février 2009 et signature du registre des délibérations.

- **Approbation des comptes administratifs 2008** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les écritures du compte administratif 2008 et les résultats définitifs des budgets primitifs principal, d'assainissement et locaux commerciaux dressés par le Maire.
- **Affectation des résultats de l'exercice 2008** : Considérant les excédents de fonctionnement de l'exercice 2008, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit sur les budgets 2009 :
BUDGET COMMUNAL : 120 413.41 € au compte 1068 investissement
64 599.00 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté
ASSAINISSEMENT : 46 112.51 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté
LOCAUX COMMERCIAUX : 1 027.36 € au compte 1068 investissement
18 673.73 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté
- **Approbation du compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal des Finances d'Annonay** :
Approbation à l'unanimité des écritures du compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal des Finances d'Annonay pour l'exercice 2008 an ce qui concerne le budget communal, le budget locaux commerciaux et le budget assainissement.
- **bilan de concertation – révision simplifiée et modification du PLU** : (annule et remplace la délibération du 5 février 2009) délibération est prise à l'unanimité afin de poursuivre les procédures de révision et modification du PLU et solliciter le tribunal administratif pour enquête publique. La révision porte sur la création d'un sous secteur AUIa à l'ouest de la commune autorisant l'extension d'entreprise. La modification porte sur une modification du règlement de zone Aue afin d'y autoriser la construction d'habitation.
- **Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe** : considérant le surcroît de travail engendré par le service cantine, délibération est prise à l'unanimité de créer à compter du 1^{er} avril 2009 un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, échelle 3 de rémunération de 29 heures hebdomadaires. Il est précisé qu'il remplace un emploi de 23 heures.
- **Urbanisme :**
Déclaration Préalable :
Pascal Isabelle : 5 rue du Rabier – abri de jardin : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **SDIS** : Monsieur le Maire informe que le SDIS organise une simulation de début d'incendie du 27 au 30 avril
- **Concours départemental de jeunes agriculteurs** : Monsieur le maire présente au conseil municipal un courrier de la mairie de Peaugres informant de l'organisation d'un concours départemental de jeunes agriculteurs le dimanche 16 août 2009 à Peaugres. Les élus sont invités à participer à une réunion de présentation le 28 mars 2009 afin de préparer cet événement régional.

- **Travaux de voirie 2009** : Monsieur Alain Dautheville présente au conseil municipal le programme de voirie pour l'année 2009.

La commission propose la réfection complète de la route de Solore de la limite de la commune de Thorrenc en direction de St Cyr. Il présente les devis des entreprises EVTP, E26 et Effage. Le devis de l'entreprise EVTP moins disant, est retenu.

Afin de permettre une évacuation correcte des eaux pluviales et empêcher le débordement des fossés, une canalisation sera créée à la limite des communes de St Cyr et Thorrenc, avec une participation de la commune de Thorrenc.

Monsieur Dautheville indique qu'une opération de rebouchage des trous a été effectuée sur l'ensemble du réseau.

L'entrée nord du village est terminée. La partie créée en enrobé à l'extérieur de l'alignement du mur de clôture, faisant partie d'un chemin privé, a été prise en charge par le propriétaire.

Suite aux récents orages des dégâts ont pu être constatés sur la commune.

Eterpas, une grille d'évacuation bouchée a provoqué d'importants dégâts sur un accès privé, une remise en état a été effectuée en urgence et la grille remplacée par un avaloir.

Rue des Marais, une grille a été remplacée par un avaloir.

Rue du Rabier, un drain a été repris.

Un chemin sera abaissé en amont du déversoir d'orage, vers station lagunage, pour permettre une évacuation des eaux et passage à guet vers le ruisseau.

Chemin du bois, un devis sera demandé pour une remise en état.

Rue du Razat et RD 182, les eaux pluviales se déversent de façon aléatoire dans un terrain privé le rendant inexploitable, la commission est favorable à la création d'un fossé.

- **Boues station d'épuration** : Monsieur Dautheville indique que le résultat des analyses des boues de la station d'épuration est favorable. Elles sont aptes à l'épandage agricole. A ce jour tous les agriculteurs concernés ont été contactés.
- **OGEC école privée** : Monsieur le Maire présente une invitation de l'OGEC école privée pour une journée porte ouverte le samedi 21 mars 2009 de 10h00 à 12h00.
- **Virades de l'espoir** : Monsieur Frédéric Rissoan rappelle que la réunion de préparation pour les Virades de l'Espoir a lieu vendredi 27 mars à 20h00 salle sous la mairie.
- **Courrier résident Saint-Cyr ordures ménagères** : Monsieur le maire présente au conseil municipal le courrier d'un riverain concernant un problème de ramassage d'ordures ménagères et d'écoulement d'eaux pluviales à l'entrée du village. Une rencontre sera organisée afin de solutionner le problème.
- Un élu a fait état du rapport de la cours des comptes sur la situation de la communauté du Bassin d'Annonay .
- Monsieur le maire donne la parole à Monsieur Odier pour faire le point sur l'agriculture. Celui-ci indique qu'il est favorable pour l'épandage des boues sur ses terrains. Il donne des indications sur l'agriculture en général et sur la situation de sa ferme.